

PROCÈS-VERBAL — SÉANCE PUBLIQUE

COMITÉ DE TOPONYMIE

Séance extraordinaire — 25 avril 2024 – 15 h 01 à 15 h 27
Visioconférence (Teams)

PRÉSENCES :

Membres

Gilles Chagnon — Président et conseiller municipal – District de Lucerne
Isabelle N. Miron — Vice-présidente et conseillère municipale — District de l'Orée-du-Parc
Carole Dignard — Membre citoyenne
Mintri Nguyen — Membre citoyen
Pierre-Luc Gagné — Membre citoyen
Michel Noreau — Membre citoyen

Secrétaire

Élaine Déry — Coordinatrice aux comités et commissions - Direction générale

Ressources internes

Sonia Blouin — Directrice par intérim — Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)
Julie Lacroix — Cheffe de service — Animation et diffusion — Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)
Chantal Blais — Adjointe administrative aux comités et commissions - Direction générale

Autre personne présente :

Jean-Christophe Gandubert — Chef de section – Développement des communautés - Service des Loisirs, des sports et du développement communautaire (SLSDC)

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes. Il constate le quorum et il ouvre la séance à 15 h 01.

2. Adoption de l'ordre du jour

Aucun ajout n'est fait à l'ordre du jour.

Il est proposé par Mintri Nguyen

Appuyé par Isabelle N. Miron

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

Adopté

3. Période de questions du public

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions.

5. Recommandations pour le projet Du Versant

On suggère que les délibérations aient lieu à huis clos.

Il est proposé par Pierre-Luc Gagné

Appuyé par Carole Dignard

Et résolu d'ouvrir une séance à huis clos à 15 h 05.

Une période de délibérations à huis clos a lieu.

Il est proposé par Michel Noreau

Appuyé par Carole Dignard

Et résolu de terminer le huis clos et de retourner à la séance publique à 15 h 22.

Au cours des délibérations à huis clos, les membres se sont entendus sur la recommandation suivante :

CT-2024-06

En ce qui concerne le projet Du Versant, le Comité de toponymie recommande que la rue collectrice soit nommée « Colette-Devlin » et que la rue locale soit nommée « Antonio-Pelletier ».

Il est proposé par Isabelle N. Miron

Appuyé par Pierre-Luc Gagné

Recommandé

4. Levée de la séance

Il est proposé par Isabelle N. Miron

Appuyé par Carole Dignard

Et résolu que ce Comité accepte de lever la séance à 15 h 27.

Adopté

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
GILLES CHAGNON

Élaine Déry

SECRÉTAIRE
ÉLAINE DÉRY